

COPIE

Compte rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 6 avril 2022, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République.

Les décisions ci-après ont été prises :

I- Mesures normatives.

Mise en place du comité d'orientation pour le développement de l'élevage.

Les différentes initiatives du Gouvernement, entrant dans le sens de la promotion de l'élevage, méritent d'être renforcées en vue d'obtenir des résultats plus probants.

Cela passe par l'effectivité d'un cadre stratégique de réflexion pour prendre en charge, de façon holistique, la question du développement de l'élevage et de la promotion des éleveurs.

C'est ce qui justifie la mise en place du Comité d'orientation pour le développement de l'élevage. Il aura pour mission notamment de coordonner la mise en œuvre des directives du Gouvernement, destinées à favoriser l'essor de l'activité ainsi que la cohabitation harmonieuse entre agriculteurs et éleveurs.

Aussi, le Conseil a-t-il adopté le présent décret portant création, attributions et composition dudit comité.

Au titre des autres mesures normatives, ont été adoptés, les décrets portant transmission à l'Assemblée nationale, pour examen et vote, des projets de loi portant :

- composition, organisation, fonctionnement et attributions de la Cour suprême ;
- statut des magistrats de la Cour suprême ;
- règles particulières de procédure applicables devant les formations juridictionnelles de la Cour suprême ;

- loi organique sur la Cour des comptes ;
- statut des magistrats de la Cour des comptes ;
- règles de procédure devant la Cour des comptes ;
- loi organique sur la Cour constitutionnelle ;
- loi organique sur la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication ;
- création, composition et organisation du corps des inspecteurs des services judiciaires.

De même, ont été adoptés les décrets portant approbation des statuts des structures ci-après :

- Hôpitaux de zone ;
- Office du baccalauréat ;
- Agence nationale de l'Aviation civile, puis celui relatif à la nomination des membres de son Conseil d'administration.

II- Communications.

Création d'un centre de transit dans la commune de Kpomassè, pour l'accueil des personnes en situation de mendicité.

Dans nos villes, ces personnes occupent souvent des carrefours, des places publiques et des axes routiers afin de quémander l'aumône. Cette pratique les expose aux intempéries et aux maladies, en même temps qu'elle constitue un risque d'endommagement des infrastructures qu'elles squattent et de perturbation des usagers de la route.

Par ailleurs, le phénomène expose à la violation des droits humains et constitue aussi une source d'insécurité.

En outre, il convient de rappeler que la mendicité constitue, au regard de la législation, une infraction et que des sanctions sont prévues à l'encontre de ceux qui l'organisent, notamment en y soumettant les enfants.

C'est pour arrêter progressivement ce fléau que le Gouvernement a décidé d'instituer un dispositif de dissuasion et de transit des personnes en situation de mendicité en commençant par la ville de Cotonou.

Celui-ci consiste en la création et en l'animation d'un centre qui sera basé à Kpomassè-centre, dans les infrastructures actuelles du site ayant abrité par le passé des réfugiés et dont une partie sera réhabilitée. Sur place, pendant

une période d'un à trois mois, ces personnes, selon leurs conditions et les catégories auxquelles elles appartiennent, seront prises en charge et préparées à quitter la situation de rue.

Le Conseil a instruit les ministres concernés de veiller au bon fonctionnement du centre en vue d'atteindre les objectifs visés.

III- Mesures individuelles.

Les nominations suivantes ont été prononcées :

✓ **Au ministère de la Justice et de la Législation**

Sur proposition du ministre

Greffier en chef près le tribunal de première instance de 2^{ème} classe de Pobè

Monsieur Kouassi Mahuna Aubin TOGBENOU

✓ **Au ministère de la Défense Nationale**

• **Cabinet du ministre**

Directeur de Cabinet

Colonel Abdoul Baki SANNI BACHABI

Directeur adjoint de Cabinet

Colonel Blaise ADANDEDJAN

Secrétaire général du ministère

Colonel Sourou Mathias ALIZANNON

Secrétaire général adjoint du ministère

Colonel Koffi Norbert AGONTIGLO

Inspecteur général des armées

Colonel Bruno BABI FANOUE

Inspecteur général des armées adjoint

Colonel Bouraïma B. L. YACOUBOU

Directeur de la coopération militaire et des opérations de paix

Colonel Guy Antoine ADJAHO

Directeur de la Participation des armées au développement et aux tâches d'intérêt public

Colonel Yessignon Armand HOUENOU

Directeur de la sécurité militaire

Colonel Nicaise HOUNDJREBO

Directeur des Systèmes d'Information

Colonel Tchankpega SANSIMA

Conseiller technique maritime

Capitaine de Vaisseau Ezin Albert BADOU

Conseiller technique à Logistique et à la Communication

Colonel Hossou Didier Gilles Maxime AHOUANVOEDO

Conseiller technique à la Stratégie

Capitaine de Vaisseau Régis AHOUÉYA

- **Au haut commandement militaire**

Chef d'état-major général

Général de brigade Fructueux C. A. GBAGUIDI

Chef d'état-major de l'Armée de terre

Général de brigade Abou ISSA

Chef d'état-major de l'Armée de terre adjoint

Colonel Tétédé IDJOUOLA

Chef d'état-major de la Garde nationale

Colonel Codjo François AMOUSSOU

Chef d'état-major de la Garde nationale adjoint

Colonel Faïzou GOMINA

Chef d'état-major de la Marine nationale

Capitaine de Vaisseau Jean Léon OLATOUNDJI

Chef d'état-major de la Marine nationale adjoint

Capitaine de Vaisseau Victorien SINHA

Chef d'état-major de l'Armée de l'air

Colonel Hermann William AVOCANH

- **Dans les organismes interarmées**

Directeur central du génie des armées

Capitaine de Vaisseau Samson AHOUANMENO

Directeur central du génie des armées adjoint

Colonel Jean-Claude CHANGO

Directeur central du service du commissariat des armées

Intendant militaire de 2^{ème} classe Hervé DOSSOU-YOVO

Directeur du matériel des armées

Colonel Dominique MIGNONDO

Directeur du matériel des armées adjoint

Capitaine de Vaisseau Emile Simba SAMA

Directeur des écoles et des sports

Colonel Célestin Zinsou LOKO

Directeur central du service de santé des armées

Médecin-Colonel Léonce Djidjoho AHOUANVOEKE

Directeur du renseignement militaire

Capitaine de Vaisseau Virgile DADO

Directeur de l'organisation et du personnel des armées

Capitaine de Vaisseau Michel DAGUE

Directeur de l'organisation et du personnel des armées adjoint

Intendant militaire de 1^{ère} classe Mohamed IDRISOU

Directeur des systèmes d'information et de communication des armées

Colonel Chabi Idrissou SOULE

- **Au cabinet du Chef d'état-major général**

Chef de la Division opérations et entraînement

Lieutenant-colonel Tchowa Pascal AFFORA

Chef de la Division soutien logistique

Colonel Roland Renaud KOUTON

Chef de la Division coopération et relations internationales

Colonel Edmond DIGNY

Par ailleurs, le Général de brigade Laurent AMOUSSOU est nommé Attaché de Défense près l'Ambassade du Bénin aux Nations Unies.

Fait à Cotonou, le 6 avril 2022,

Le Secrétaire Général du Gouvernement,



Edouard OUIN-OURO.